

08 déc 2015 -10:15

Appartient à Conseil des ministres du 11 décembre 2015

## Accord entre la Belgique et Guernesey en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord entre la Belgique et Guernesey en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale.

L'accord, fait à Bruxelles le 24 avril 2014 et à Saint-Pierre-Port le 7 mai 2014, qui prévoit l'échange de renseignements fiscaux, y compris de renseignements bancaires, s'inscrit dans un processus mondial de renforcement de la coopération internationale en matière fiscale.

L'accord sera soumis à l'approbation du parlement fédéral. S'agissant d'un traité mixte, il sera également soumis à l'approbation des parlements des régions et des communautés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre  
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé  
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>